

Chape mince fluide à base de ciment

UZIN NC 167

Chape mince autolissante pour la réalisation d'un support adhérent ou sur film de séparation en épaisseur de 3 - 40 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Pour chape fluide adhérente avec une épaisseur de 3 à 40 mm
- Pour chape fluide non-adhérente (sur film de séparation) épaisseur minimum 25 mm (ou 20 mm avec UZIN RR 201)
- L'enrobage d'un système de chauffage par circuit d'eau régulé, en chape mince
- L'enrobage d'un système de sol tempéré par des câbles électriques chauffants en surface

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- une chape ciment ou béton
- une chape sulfate de calcium utiliser le UZIN SC 997
- un revêtement de sol textile ou souple (ragréage fin éventuellement nécessaire), un carrelage en céramique ou en pierre naturelle et un parquet
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529
- une sollicitation normale en milieu résidentiel et commercial, par ex. bureau, maison d'habitation, maison de retraite



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
22	
01/01/0101.01	
EN 13813:2002	
Cementitious thin screed for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C30-F7	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C30
Flexural strength	F7

AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

Chape mince cimentaire autolissante, à prise hydraulique, pour la réalisation d'un support de pose pauvre en tension, en adhérence ou sur film de séparation (non-adhérente), à bonne capacité d'absorption. Convient à la pose d'un revêtement de sol textile, souple, parquet et pose d'un carrelage ou de pierre naturelle. Comme couche porteuse en combinaison avec le Système UZIN Turbolight®. Aptitude au pompage, en intérieur.

- très bonne fluidité et aptitude au pompage
- pauvre en tension, même en forte épaisseur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Emballage	sac papier, Big Bag (sur demande)
Conditionnement	20 kg, 1000 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	env. 3,6 - 4 l / sac 20 kg
Couleur	gris foncé
Consommation	env. 1,7 kg/m²/mm
Consommation système Turbolight®	env. 20 kg/m²
Durée prat. d'utilisation	env. 20 - 40 minutes*
Circulable	après env. 24 heures*
Recouvrable	voir "revêtabilité / tableau d'application"
Temp. de mise en oeuvre	10 °C au sol
Étalement	env. 140 mm ± 5 mm
Coefficient de conductivité thermique	1,4 W/mK
Réaction au feu	A1fl selon DIN EN 13 501-1

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative



DOMAINE D'APPLICATION ÉTENDU:

- Couche porteuse dans UZIN Turbolight®-System, charge ponctuelle max. 2 kN (voir fiche technique).

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être solide, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Dans la mesure du possible, exclure toutes éventuelles déformations du support.

Mise en oeuvre collée (adhérente) :

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Installer une bande de désolidarisation UZIN 8/100 au pied des éléments de construction montants. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN.

Épaisseur > 10 mm - voir "Importante directive"

Mise en oeuvre sur film de séparation (non-adhérente) :

Bien nettoyer le support porteur, aspirer soigneusement les débris et poussières. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants. Étaler le film de séparation sans plis et le superposer au niveau des joints. Épaisseur minimale 25 mm. Associé à la toile de rénovation UZIN RR 201, l'épaisseur minimale est de 20 mm.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Verser 3,6 - 4 litres d'eau claire froide dans un seau propre. Ajouter le contenu d'un sac (20 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse fluide, non grumeleuse. Utiliser un mélangeur avec le Malaxeur UZIN approprié.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau / grand râteau de surface ou avec une barre de débouillage. Lors de la mise en oeuvre au râteau, le tendu et la surface, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe, mais au minimum 3 mm collée (adhérente) , 25 mm sur un film de séparation (non-adhérente).

CONSOMMATION :

Épaisseur de couche	Consommation approx.	Surface par sac, env.
3 mm	5,1 kg/m ²	20 kg / 3,9 m ²
5 mm	8,5 kg/m ²	20 kg / 2,3 m ²
10 mm	17,0 kg/m ²	20 kg / 1,2 m ²

REVÊTABILITÉ:

Revêtement	Épaisseur de couche	Recouvrable
revêtement textile et souple, céramique et pierre naturelle, parquet multiplis	3 mm	env. 24 heures*
	par 10 mm	env. 5 jours*
Arturo Résine synthétique	3 mm	env. 24 heures*
	par 10 mm	env. 5 jours*

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en oeuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité de l'air, forte épaisseur de couche et un support non absorbant ou étanche prolongent, haute température, faible humidité de l'air et un support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose.
- En été, stocker au frais et au sec et utiliser de l'eau froide. Tenir compte de la réduction du temps de travail en cas de température élevée du matériau ou de la température ambiante.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation périphérique UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât de pourriture ou moisissure causé par de l'humidité. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Pour une épaisseur de couche supérieure à 10 mm, utiliser (pour une application en adhérence) un primaire en résine époxy, comme par ex. UZIN PE 450, UZIN PE 460 et sabler immédiatement à refus le primaire à l'état mouillé avec UZIN sable quertzeux (0,4-0,8 mm ,env. 3 kg/m²) sur toute la surface. Après durcissement, balayer et aspirer le sable non lié.
- Utiliser un film sans plis et en forme de cuvette (pour une application sur film de séparation), comme pour la réalisation d'une chape coulée.

- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ou en milieu humide. Dans une pièce humide, comme par ex. une salle de bain résidentielle, prévoir une étanchéité adhérente appropriée de la gamme de produits codex avant la pose du carrelage, si nécessaire, consulter le service technique.
- ▶ Après séchage, ne pas laisser ouvert trop longtemps. Cela favorise une éventuelle fissuration et donc est à éviter.
- ▶ A partir d'une épaisseur de >10 mm d'UZIN NC 167, en cas de pose de parquet, appliquer une couche de primaire UZIN PE 414 BiTurbo (application avec une spatule double lame, consommation 50 - 60 g/m²).
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usage, appliquer systématiquement un revêtement supérieur.
- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMI CODE EC 1 PLUS / A très faible émission

COMPOSITION:

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles, liqéfacteurs haute performance et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.- À l'état durci et sec, inodore.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.